

TARIFS

Applicable au 01 janvier 2017

VENTE

Ce tarif concerne les locaux à usage d'habitation ou à usage professionnel anciens ou neufs. Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20 %

De 0 € à 60.000 € :	forfait 5000 € Toutes Taxes Comprises
De 60.001 à 200.000 € :	7% Toutes Taxes Comprises
De 200.001 € et 600.000 € :	6% Toutes Taxes Comprises
De 600.001 € et 1.000.000 € :	5% Toutes Taxes Comprises
De 1.000.001 € et 1.500.000 € :	4,5% Toutes Taxes Comprises
De 1.500.001 € et au-delà de :	4% Toutes Taxes Comprises

Ce tarif concerne le foncier : 10% Toutes Taxes Comprises du prix revenant au vendeur.

Dans le cas d'un mandat délégué le tarif de l'agence en délégation est appliqué.

LOCATION

Ce tarif concerne les locaux à usage d'habitation anciens ou neufs.

Dépôt de garantie : 1 mois de loyer hors charges.

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20 % à la charge du PRENEUR :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du preneur et de rédaction du bail : 10€/m² de la surface habitable **dans les zones au marché locatif tendu ;**
8€/m² de la surface habitable **dans les autres zones.**
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 €/m² de la surface habitable

Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20 %, à la charge du BAILLEUR :

- honoraires d'entremise et de négociation : 4 €/m² de la surface habitable
- honoraires de visite, de constitution du dossier du preneur et de rédaction du bail : 10€/m² de la surface habitable **dans les zones au marché locatif tendu ;**
8€/m² de la surface habitable **dans les autres zones.**
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€/m² de la surface habitable

Parking/ garage

Locataire : forfait 100 € Toutes Taxes Comprises

Propriétaire : forfait 100 € Toutes Taxes Comprises

Commerce

De 0 € à 8.000 € : 38 % Toutes Taxes Comprises du loyer annuel hors charges à partager à hauteur de 50 % entre le locataire et le propriétaire.

De 8.000 € et au delà : 32 % Toutes Taxes Comprises du loyer annuel hors charges à partager à hauteur de 50 % entre le locataire et le propriétaire.

LOCATION SAISONNIERE

Ce tarif concerne les locaux à usage d'habitation anciens ou neufs.

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20 %.

Nos prix proposés s'entendent honoraires d'agence inclus soit 25%

EXPERTISES , AVIS DE VALEUR

AVIS DE VALEUR (TOULOUSE et Agglomération)SUR DEVIS
EXPERTISESUR DEVIS